



Jean-Jacques SCHARFF
Président
17 rue Assalit
06000 NICE
0621490216

Nice, le 14 novembre 2006

Professeur Laurent DEGOS
Président
Haute Autorité de Santé
2, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine Cedex

Lettre ouverte
LR-AR

Monsieur le Président,

La HAS que vous présidez a à cœur d'être au service de tous les professionnels de santé en assurant par la démarche scientifique qui est la vôtre une indépendance dans les décisions qui sont prises dans un souci d'amélioration de la qualité des soins.

Vous avez indiqué dans votre discours de présentation du rapport d'activité de la HAS de 2005 « *la démarche scientifique qu'elle soit médicale, économique, sociale ou humaine, elle seule, garantit la pertinence de la décision face à a multiplicité des facteurs d'influence. La Haute Autorité de Santé a choisi de s'appuyer sur son interdépendance en faisant intervenir tous les acteurs pour harmoniser tous les points de vue et trouver le chemin commun préparant ainsi une prise de décision acceptable par tous* ». Nous avons été très attentifs à votre position et nous y adhérons pleinement.

Votre position nous permet donc de vous faire part de nos commentaires sur le communiqué de presse du 6 novembre concernant la mission que vous a confiée le ministre sur la coopération entre professionnels de santé « *pour permettre une réelle amélioration, en toute indépendance, de notre système de santé, et une réelle contribution dans des évolutions aussi porteuses d'enjeux pour une meilleure approche pluridisciplinaires des problèmes de santé* ».

Vous indiquez ainsi dans votre communiqué de presse :

- « *Cette mission est fondée d'une part, sur l'évaluation d'une dizaine d'expérimentations en cours en ville et à l'hôpital et d'autre part, sur une concertation large avec les acteurs concernés.* »
- « *Afin d'informer les professionnels de santé et de mettre en œuvre une large concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués, le comité de pilotage a organisé une réunion d'information, le 20 septembre 2006* »
- « *Elle est menée par un comité de pilotage regroupant des membres de la HAS et de l'ONDPS ; un conseil scientifique est garant de la rigueur de la démarche d'évaluation* ».

Nous avons le regret de vous informer qu'en qualité d'acteurs concernés, nous apprenons par voie de presse comme « tout un chacun » que le comité de pilotage la HAS regroupant des membres de la HAS et de l'ONDPS a organisé « une large concertation le 20 septembre »... Après des contacts nombreux avec la plupart des associations d'infirmiers et syndicats, nous pouvons vous confirmer que cette large concertation nous semble particulièrement réduite par

